

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 14 septembre 2015 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 14 septembre 2015 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 septembre 2015.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 3 et 25 août 2015.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 8 septembre 2015.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Prolongement de l'autoroute 410, suivi auprès des instances gouvernementales.
 - 2) Demande de retraite progressive de M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.
 - 3) Engagement d'une brigadière scolaire, secteur Sawyerville.
 - 4) Centre de qualification du chemin de l'Aéroport, offre de Nemo inc. pour l'installation de réservoirs souterrains.
 - 5) Jardin communautaire de Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques et aide financière, Fête des récoltes.
 - 6) *Journal de Sherbrooke*, réservation d'espace publicitaire, cahier spécial « East Angus et sa région du Haut-Saint-François. »
 - 7) Salle Guy-Veilleux, éclairage permanent, autorisation à Loisirs Cookshire inc.
 - 8) Modification de la Politique de location des salles municipales.

- 9) Salle communautaire de Johnville, local pour les cours de judo et local des patineurs.
- 10) Demande au MTQ, signalisation traverse de tracteurs dans le secteur de la route 253 et du chemin Sanschagrin.
- 11) Mazout léger, saison 2015-2016, adjudication d'un contrat.
- 12) Chemins d'hiver 2015-2016, achat de sel à déglacage, adjudication d'un contrat.
- 13) Enrobé bitumineux 2015, adjudication d'un contrat.
- 14) Transfert en provenance du fonds des redevances gravière sablière d'un montant de 230 000 \$.
- 15) Chemin d'hiver 2015-2016, achat d'un épandeur.
- 16) M. Alain Roy, 385 route 108, demande de dérogation mineure 2015-07-07-D.
- 17) Fabrique de Sawyerville, autorisation de l'entente de cession du bâtiment à la Ville de Cookshire-Eaton.
- 18) Salle Guy-Veilleux, installation d'un système d'alarme et d'un système d'éclairage d'urgence.
- 19) Vente d'un terrain municipal chemin Randboro.
- 20) Services exp, paiement d'honoraires professionnels.
- 21) Englobe, paiement d'honoraires professionnels, étude géotechnique, caserne de Sawyerville.
- 22) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels.
- 23) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels.
- 24) Ecce Terra, paiement d'honoraires professionnels.
- 25) Règlement d'emprunt 207-2015, adoption par résolution de l'estimé préliminaire préparé par Services exp.
- 26) Autorisation de regroupement de postes budgétaires véhicules d'été et véhicules d'hiver.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) M. Derek Loach, pompier volontaire, demande de congé sans solde.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement décrétant une dépense de 329 000 \$ et un emprunt de 329 000 \$ afin de faire l'acquisition d'un camion pour la cueillette des ordures ménagères et pour la collecte sélective.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

1) Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2014.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 14 septembre 2015 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 septembre 2015.

Résolution 2015-09-5245

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 14 septembre 2015 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux des séances du 3 et du 25 août 2015.

Résolution 2015-09-5246

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 3 août 2015 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2015-09-5247

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 25 août 2015 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 8 septembre 2015.

Résolution 2015-09-5248

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 8 septembre 2015 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) M. Dominique Roy, résident sur la rue Shank, demande que la municipalité évalue un problème d'eau qui s'accumule sur sa propriété. Le maire lui répond que le directeur général et le surintendant aux travaux publics iront le rencontrer au cours des prochains jours pour déterminer les actions à poser.
- 2) M. Paul Roy de Sawyerville s'adresse au conseil pour décrire un problème qu'il a avec un fossé de ligne entre sa propriété et celle de son voisin. Le maire lui répond que le service des travaux publics ira sur place pour évaluer la situation.
- 3) Mme Lenora Forgrave et M. Dale Quinn prennent la parole pour résumer différents problèmes qui prévalent dans le secteur du chemin Flanders où ils demeurent. M. Quinn demande si un résident d'une autre municipalité peut s'adresser à la Ville de Cookshire-Eaton pour se plaindre et décrit les contraintes causées par l'interdiction de stationner imposé par la municipalité sur le chemin Evans. Il explique que le chemin Evans a toujours été utilisé pour accéder à sa propriété.

Mme Forgrave demande qui est le supérieur immédiat du surintendant aux travaux publics.

Le directeur général traduit en français l'intervention de Mme Forgrave et de M. Quinn. Il explique qu'un résident d'une autre municipalité peut demander qu'un chemin municipal soit libre en tout temps même si ce chemin est peu achalandé. La municipalité a installé un panneau de signalisation pour interdire le stationnement sur le chemin Evans parce qu'on y retrouvait souvent des véhicules qui entravaient la voie et augmentaient les risques d'accrochage. Suite aux déboires qui prévalent depuis de nombreuses années, la municipalité n'a pas eu le choix d'intervenir et d'appliquer la réglementation de façon stricte. Il précise à Mme Forgrave qu'il est lui-même le supérieur immédiat du surintendant aux travaux publics.

Le conseiller Yvon Roy ajoute que le conseil a convenu d'installer une clôture pour délimiter l'emprise du chemin Evans et qu'une nouvelle entrée devra être aménagée sur le chemin Flanders pour accéder à leur propriété. Ils seront avisés par écrit des travaux à venir.

Le maire conclut qu'à ce jour, les frais assumés par les contribuables pour répondre aux poursuites judiciaires déposés contre la municipalité et le temps des employés municipaux pour intervenir dans ce secteur sont considérables. Il pense qu'avec un peu de bonne volonté entre les parties les problèmes pourraient être réglés.

F) Correspondance.

Résolution 2015-09-5248-2

1. Gouvernement du Québec – Intervention de vaccination des animaux sauvages contre la rage du raton laveur.
2. MDDELCC – Avis de projet de recyclage de biosolides municipaux provenant de la Ville de Sherbrooke. / Avis de non-assujettissement, remise en opération d'un champ de tir au pistolet de 50 mètres.
3. MAMOT – Réglementation des câbles d'accès à une propriété.
4. Réseau Environnement – Colloque sur la gestion des matières résiduelles les 7 et 8 octobre 2015 à Québec.

5. CSSS du Haut-Saint-François – Rapport annuel de gestion 2014-2015.
6. Innopole – Invitation à une conférence de presse le lundi 21 septembre 2015 à 13 heures à l'Hôtel Delta.
7. Coalition québécoise pour le contrôle du tabac – Remerciements pour notre résolution d'appui.
8. Virage Santé Mentale – Invitation à un tournoi de golf le 19 septembre 2015 à East Angus.
9. Centraide – Campagne de financement 2015.
10. Avizo – Offre de services, déversement d'eaux usées et refoulement d'égouts : des outils pour les réduire.
11. Le Groupe A&A – Offre de services, photocopieurs.
12. La Plume d'Oie – Offre de services, différentes publication, album-souvenir.
13. École Saint-Camille – Remerciements pour notre participation au défi-fondation 2015.
14. Trinity United Church – Remerciements pour notre aide financière.

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Prolongement de l'autoroute 410, suivi auprès des instances gouvernementales.

Résolution 2015-09-5249

CONSIDÉRANT qu'au cours des derniers mois, la Ville de Cookshire-Eaton a fait des représentations auprès des instances gouvernementales concernées pour demander que soit reconsidérée la sortie de la future autoroute 410 dans le secteur du centre agricole d'Agriculture Canada;

CONSIDÉRANT que la municipalité est d'avis que la sortie de l'autoroute 410 au niveau du chemin Spring, située à proximité de la sortie établie par le ministère des Transports au niveau du chemin Glenday, présente plusieurs avantages environnemental, physique et monétaire, bien que de nouvelles négociations devraient être entreprises auprès d'Agriculture Canada pour les droits de passage;

CONSIDÉRANT que l'option proposée par la Ville de Cookshire-Eaton éviterait la construction de 2 viaducs et par le fait même permettrait une économie de plusieurs millions de dollars;

CONSIDÉRANT que l'option proposée par la Ville de Cookshire-Eaton permettrait de fermer un tronçon du chemin Glenday d'environ 1 km de l'intersection des chemin Glenday et Bartlett jusqu'à la route 108;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu de mettre au fait le Conseil du trésor de la position de la Ville de Cookshire-Eaton concernant la sortie de la future autoroute 410, afin que ce dernier soit informé des coûts supplémentaires que

représentent l'option actuellement retenue par le ministère des Transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Demande de retraite progressive de M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

Résolution 2015-09-5250

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente no 7 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant la retraite progressive de M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Engagement d'une brigadière scolaire, secteur Sawyerville.

Résolution 2015-09-5251

CONSIDÉRANT le départ de Mme Susan Hodge, brigadière scolaire, secteur Sawyerville;

CONSIDÉRANT que pour la remplacer, le poste a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu de retenir les services de Mme Dianne Stanley, rétroactivement au 1^{er} septembre 2015, pour occuper le poste de brigadière scolaire, secteur Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Centre de qualification du chemin de l'Aéroport, offre de Nemo inc. pour l'installation de réservoirs souterrains.

Résolution 2015-09-5252

CONSIDÉRANT l'offre de Nemo inc., fabricant de réservoirs de fibre de verre, qui demande à la municipalité de devenir partenaire du centre de qualification du chemin de l'Aéroport;

CONSIDÉRANT que cette demande consiste en l'installation de 3 réservoirs souterrains de leur fabrication sur lesquels Nemo inc. ferait des expertises pour améliorer leur produit;

CONSIDÉRANT que Nemo inc. offre ses réservoirs pour un montant symbolique de 3 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte l'offre de Nemo inc. et qu'elle s'engage à assumer les coûts du transport et des travaux d'installation des réservoirs;

QUE le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer tout document relatif à ce projet avec Nemo inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Jardin communautaire de Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques et aide financière, Fête des récoltes.

Résolution 2015-09-5253

CONSIDÉRANT la demande de Mme Chantal Bolduc et M. André Ostiguy pour l'organisation de la Fête des récoltes le 26 septembre 2015, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 2 août 2015;

QU'une aide financière d'un maximum de 1 250 \$ soit accordée au Jardin communautaire de Sawyerville pour l'organisation de la Fête des récoltes, incluant la location de toilettes chimiques et l'utilisation d'un espace publicitaire dans le journal *Le Haut-Saint-François* s'il reste de l'espace disponible dans la partie réservée à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) *Journal de Sherbrooke*, réservation d'espace publicitaire, cahier spécial « East Angus et sa région du Haut-Saint-François. »

Résolution 2015-09-5254

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'allouer un budget de 1 432 \$ (avant taxes) pour l'achat d'un espace publicitaire dans le cahier spécial « East Angus et sa région » du *Journal de Sherbrooke*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Salle Guy-Veilleux, éclairage permanent, autorisation à Loisirs Cookshire inc.

Résolution 2015-09-5255

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire inc. qui organise des spectacles à la salle Guy-Veilleux demande l'autorisation d'installer un système d'éclairage permanent pour éviter des travaux onéreux d'installation et de désinstallation;

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire inc. assume entièrement le coût d'achat et d'installation du système d'éclairage permanent;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser Loisirs Cookshire inc. à procéder à l'installation du système d'éclairage permanent à la salle Guy-Veilleux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Modification de la Politique de location des salles municipales.

Résolution 2015-09-5256

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton désire revoir sa Politique de location des salles municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de modifier la Politique de location des salles municipales de la façon suivante :

Tarif location salles municipales		
	2016	2017
<i>Sans cuisine</i>	150,00 \$	175,00 \$
<i>Avec cuisine</i>	175,00 \$	200,00 \$

avant taxes

Tarifcation en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Salle communautaire de Johnville, local pour les cours de judo et local des patineurs.

Résolution 2015-09-5257

CONSIDÉRANT que pour pallier aux anomalies identifiées dans le cadre de l'élaboration d'un programme de santé par le CSSS, la municipalité s'est engagée à fermer le sous-sol de la salle communautaire de Johnville et relocaliser les organismes communautaires au 1^{er} étage (résolution 2015-04-5097);

CONDIDÉRANT qu'on retrouve au sous-sol un local pour les cours de judo et un local pour les utilisateurs de la patinoire durant l'hiver, locaux qui sont difficilement remplaçables dans le contexte actuel;

CONSIDÉRANT que ces locaux ont une entrée commune et qu'ils sont isolés du reste du sous-sol où les principaux problèmes reliés à la santé par le CSSS ont été identifiés;

CONSIDÉRANT qu'on retrouve dans le local de judo un échangeur d'air qui améliore considérablement la qualité de l'air dans cette partie du sous-sol;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu :

QUE la municipalité avise de CSSS qu'elle désire continuer à utiliser ces locaux pour les cours de judo et pour la patinoire jusqu'à ce qu'une nouvelle solution soit précisée;

QUE la municipalité s'engage à interdire l'accès à la partie du sous-sol considérée problématique par le CSSS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Demande au MTQ, signalisation traverse de tracteurs dans le secteur de la route 253 et du chemin Sanschagrin.

Résolution 2015-09-5258

CONSIDÉRANT le refus du MTQ de notre demande d'installation d'un panneau de signalisation de traverse de tracteurs dans le secteur de la route 253 et du chemin Sanschagrin;

CONSIDÉRANT que la MTQ nous informe que ce type de signalisation n'existe pas, mais qu'il est possible de signaler le long d'une route la présence de tracteurs;

CONSIDÉRANT que le MTQ nous informe que leurs observations sur le terrain ne justifie pas l'installation de signalisation le long de la route 253;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu de demander au MTQ, malgré leur refus, de reconsidérer leur décision pour améliorer la sécurité dans ce secteur de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Mazout léger, saison 2015-2016, adjudication d'un contrat.

Résolution 2015-09-5259

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'environ 45 000 litres de mazout léger, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	Transport / litre
COOP St-Isidore-de-Clifton (Sonic)	0,0089 \$
Pétrole Turmel	---
Pétroles Sherbrooke inc.	0,0250 \$
Themoshell (Filgo)	0,0089 \$
Pierre Chouinard et fils	0,0124 \$

CONSIDÉRANT l'égalité des 2 plus bas soumissionnaires et qu'un tirage au sort a été effectué lors de la réunion de travail du 8 septembre 2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement de mazout léger, saison 2015-2016, à Themoshell (Filgo), pour un montant de 0,0089 \$ / litre, correspondant au coût du transport, conformément à sa soumission ouverte le 3 septembre 2015 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Chemins d'hiver 2015-2016, achat de sel à déglacage, adjudication d'un contrat.

Résolution 2015-09-5260

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat de 750 tonnes métriques de sel à déglacage, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	SEL À DÉGLAÇAGE LIVRÉ / TM (avant tx)	SEL À DÉGLAÇAGE NON LIVRÉ / TM (avant tx)

MINES SELEINE	103.37 \$	90.25 \$
COMPASS MINERALS CANADA	109.08 \$	92.00 \$
SEL CARGILL	97.85 \$	78.00 \$
TRANSPORT STÉPHANE NADEAU	103.50 \$	---
GRAVIÈRE BOUCHARD	---	---
SEL WARWICK	109.00 \$	94.00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu d'adjuger le contrat de fourniture et de transport de sel à déglacage pour un montant de 97,85 \$ (avant taxes) la tonne métrique à Sel Cargill conformément à sa soumission ouverte le 3 septembre 2015 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Enrobé bitumineux 2015, adjudication d'un contrat.

Résolution 2015-09-5261

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat de 2000 tonnes métriques d'enrobé bitumineux, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	EB-10C / TM	Liant / l
DJL	68,89 \$	1,15 \$
Sintra	63,75 \$	1,15 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu d'adjuger le contrat d'achat d'enrobé bitumineux, à Sintra pour un montant de 63,75 \$ la tonne métrique (avant taxes) et 1,15 \$ le litre pour le liant conformément à sa soumission ouverte le 8 septembre 2015 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Transfert en provenance du fonds des redevances gravière sablière d'un montant de 230 000 \$.

Résolution 2015-09-5262

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'approuver l'utilisation d'un montant de 230 000 \$ provenant du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, tel que recommandé par le Comité Voirie lors d'une réunion tenue le 8 septembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Chemin d'hiver 2015-2016, achat d'un épandeur.

Résolution 2015-09-5263

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'accepter l'offre d'Équipements lourds Papineau inc., d'un montant de 21 596,64 \$ (avant taxes), pour l'achat d'un épandeur pour

le service d'entretien des chemins d'hiver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) M. Alain Roy, 385 route 108, demande de dérogation mineure 2015-07-07-D.

Résolution 2015-09-5264

CONSIDÉRANT que M. Alain Roy, 385 route 108, dont la propriété est située dans la zone agricole A-3 (lot 4 486 684), demande que la municipalité accepte que le garage résidentiel soit construit dans la marge avant à environ 40 pieds de la route 108 alors que le règlement de zonage exige une distance de 98 pieds de l'emprise de la route;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2015-07-07-D de M. Alain Roy, à une séance tenue le 18 août 2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2015-07-07-D de M. Alain Roy conditionnellement à ce que l'architecture du garage se marie avec l'architecture actuelle de la résidence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Fabrique de Sawyerville, autorisation de l'entente de cession du bâtiment à la Ville de Cookshire-Eaton.

Reporté à la séance du 5 octobre 2015.

- 18) Salle Guy-Veilleux, installation d'un système d'alarme et d'un système d'éclairage d'urgence.

Résolution 2015-09-5265

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'accepter l'offre de Cisco Sécurité inc., d'un montant de 3 665 \$ (avant taxes), pour l'installation d'un système d'alarme et d'accepter l'offre de CJS électrique, d'un montant de 1 150 \$ (avant taxes), pour l'installation d'un système d'éclairage d'urgence à la salle Guy-Veilleux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Vente d'un terrain municipal chemin Randboro.

Résolution 2015-09-5266

CONSIDÉRANT que Mme Judith Paquette et M. Pascal Leroux désirent acheter une bande d'un terrain (lot 4 488 758) appartenant à la municipalité pour agrandir leur propriété située au 61 chemin Randboro;

CONSIDÉRANT que cette bande de terrain représente approximativement 967,1 mètres carrés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu :

QUE la municipalité accepte de vendre ce terrain d'une superficie approximative de 967,1 mètres carrés;

QUE le montant de la vente soit fixé à 2 075 \$ incluant les frais d'évaluation du terrain;

QUE les frais de notaire et d'arpentage sont à la charge des acheteurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Services exp, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2015-09-5267

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement de 13 101,98 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Englobe, paiement d'honoraires professionnels, étude géotechnique, caserne de Sawyerville.

Résolution 2015-09-5268

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 14 672,48 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Englobe concernant une étude géotechnique sur le chemin Harvey et des travaux de forage sur le terrain de la caserne de Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2015-09-5269

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 11 969,29 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Monty Sylvestre concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2015-09-5270

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 344,93 \$ (incluant taxes) pour la facture de Raymond Chabot Grant Thornton concernant l'assistance pour les indicateurs de gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Ecce Terra, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2015-09-5271

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 4 081,61 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 25) Règlement d'emprunt 207-2015, adoption par résolution de l'estimé préliminaire préparé par Services exp.

Résolution 2015-09-5272

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire effectue la vérification de notre règlement d'emprunt numéro 207-2015 décrétant un emprunt de 460 000 \$ et une dépense de 460 000 \$;

ATTENDU QUE certaines modifications sont à apporter au règlement 207-2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE l'article 2 du règlement 207-2015 soit remplacé par le suivant :

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à procéder à la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay, selon l'estimation qui inclut les frais contingents, les taxes et les imprévus en date du 23 juillet 2015 préparés par Services exp portant le numéro SHE-00225328 lequel fait partie intégrante du présent règlement comme annexe A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 26) Autorisation de regroupement de postes budgétaires véhicules d'été et véhicules d'hiver.

Résolution 2015-09-5273

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser la trésorière à procéder au regroupement des postes budgétaires « Véhicules d'été » et « Véhicules d'hiver » sous l'appellation « Entretien réparation – Véhicules » et « Entretien réparation – Machinerie outillage », tel que décrit à l'annexe jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) M. Derek Loach, pompier volontaire, demande de congé sans solde.

Résolution 2015-09-5274

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le congé sans solde de M. Derek Loach selon la recommandation du directeur de la sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement décrétant une dépense de 329 000 \$ et un emprunt de 329 000 \$ afin de faire l'acquisition d'un camion pour les services de cueillette des ordures ménagères et de collecte sélective.

Résolution 2015-09-5275

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant une dépense de 329 000 \$ et un emprunt de 329 000 \$ afin de faire l'acquisition d'un camion pour les services de cueillette des ordures ménagères et de collecte sélective.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

L) Comptes du mois

Résolution 2015-09-5276

Compte salaires

<u>Compte général</u>		157 538,42 \$
201501058 (I)	TAYLOR MADE ENTERPRISES INC.	262,50 \$
201501059 (I)	DOWD ADAM	455,53 \$
201501060 (I)	HYDRO QUÉBEC	5 827,61 \$
201501061 (I)	GESTION GILLES GENEST	226,56 \$
201501062 (I)	BELL CANADA	910,96 \$
201501063 (I)	TELMATIK	259,35 \$
201501064 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	873,40 \$
201501065 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	21 777,79 \$
201501067 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	10,00 \$
201501068 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	2 047,09 \$
201501069 (I)	LOCATION FLEURIMONT INC.	1 303,82 \$
201501070 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	601,86 \$
201501072 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	105,26 \$
201501073 (I)	DEPANNEUR LACHANCE	28,76 \$
201501074 (I)	TRANSPORT JEAN-LUC CLÉMENT INC.	11 993,60 \$
201501075 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	633,51 \$
201501076 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	2 534,04 \$
201501077 (I)	PREVTEK	432,50 \$
201501078 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES S.M. INC.	594,42 \$
201501079 (I)	PREVIMED INC.	57,90 \$
201501080 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	185,70 \$
201501081 (I)	SUPERIEUR BUREAUTIQUE 2003 INC.	1 199,12 \$
201501082 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	1 936,85 \$
201501083 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	51,17 \$
201501084 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	2 017,98 \$
201501085 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 533,87 \$
201501086 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	617,36 \$
201501087 (I)	SLIC	35,48 \$
201501088 (I)	GROUPE CAMERON	242,83 \$
201501089 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	1 615,69 \$
201501090 (I)	LES PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE	791,08 \$
201501091 (I)	R.B. INSPECTION (1995) INC.	1 517,67 \$
201501092 (I)	TARDIF DIESEL INC.	502,34 \$
201501093 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	526,73 \$

201501094 (I)	PÉPINIÈRES AMANDA-JOE	2 553,12 \$
201501095 (I)	MANON LEROUX	460,45 \$
201501096 (I)	PITNEY WORKS	184,64 \$
201501097 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	739,17 \$
201501098 (I)	STANLEY & DANNY TAYLOR TRANSPORT	306,60 \$
201501099 (I)	SERRURIER HARMER	85,08 \$
201501100 (I)	TOURBE CONCEPT	19 246,82 \$
201501101 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	105,66 \$
201501102 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201501103 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	1 436,02 \$
201501104 (I)	LES EXCAVATIONS PREVOST	5 573,98 \$
201501105 (I)	PH VITRES D'AUTOS	309,37 \$
201501106 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	155,22 \$
201501107 (I)	TRED'SI INC.	436,91 \$
201501108 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	215,58 \$
201501109 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	78,67 \$
201501110 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	279,31 \$
201501111 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	484,28 \$
201501112 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	45,94 \$
201501113 (I)	COMMUNICATION PLUS	2 158,74 \$
201501114 (I)	COMMISSION SCOLAIRE DE LA	29 927,00 \$
201501115 (I)	RESTAURANT LA LANterne VERTE	112,23 \$
201501116 (I)	SUZIE-MICHÈLE RUEL	21,83 \$
201501117 (I)	ASYBCO	11 814,83 \$
201501118 (I)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL ENR.	155,85 \$
201501119 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	521,30 \$
201501120 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	424,18 \$
201501121 (I)	MULTI PISCINE	321,89 \$
201501122 (I)	GRAVIÈRE ST-FRANÇOIS (1990) INC.	3 206,22 \$
201501123 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	339,41 \$
201501124 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	268,90 \$
201501125 (I)	INFORMATIQUE INPRO	389,77 \$
201501126 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	531,49 \$
201501127 (I)	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ	150,00 \$
201501128 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	1 079,56 \$
201501129 (I)	REAL HUOT INC.	1 985,63 \$
201501130 (I)	NETREVOLUTION	24,01 \$
201501131 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	756,53 \$
201501132 (I)	CENTRAL MAINE & QUEBEC RAILWAY	4 155,00 \$
201501133 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	633,68 \$
201501134 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	918,85 \$
201501135 (I)	GAZ MÉTRO	20,89 \$
201501136 (I)	CHEM ACTION INC.	1 582,06 \$
201501137 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	3 552,73 \$
201501138 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	68,97 \$
201501139 (I)	MACPEK INC.	5 922,57 \$
201501140 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	389,96 \$
201501142 (I)	THIBAULT CHEVROLET CADILLAC	457,37 \$
201501143 (I)	COFFRAGE C. CAR. INC.	1 966,07 \$
201501144 (I)	PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	172,46 \$
201501145 (I)	PARE-BRISE ÉCLAIR ENR.	68,99 \$
201501146 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	1 027,94 \$
201501147 (I)	LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE LTÉE	4 828,95 \$
201501148 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	40,66 \$
201501149 (I)	ACIERS SIMMONDS LTÉE	180,86 \$
201501150 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	672,38 \$
201501151 (I)	OUTILLAGE PLUS	239,88 \$
201501152 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	523,51 \$
201501153 (I)	PERFORMANCE METAL	653,75 \$
201501154 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	1 017,96 \$
201501155 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	260,30 \$
201501156 (I)	SOLUTIA TELECOM QUEBEC	42,96 \$
201501157 (I)	TOP LIFT ENTREPRISES	4 599,00 \$
201501158 (I)	MULTI ROUTES INC.	85 058,50 \$
201501159 (I)	CLÔTURES ET RAMPES DB INC.	27 383,31 \$
201501160 (I)	SYLVAIN DUSSEAULT	14,16 \$

201501161 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	226,95 \$
201501163 (I)	FORMATION SAVIE INC.	228,86 \$
201501164 (I)	ALYSSA MARTIN	26,64 \$
201501165 (I)	SABLIERES CHAMPAGNE INC.	51 401,87 \$
201501166 (I)	VINCENT PLANTE	9,78 \$
201501167 (I)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201501168 (I)	HOTEL MOTEL SAWYERVILLE	3 161,81 \$
201501169 (I)	MANOIR DE L'EAU VIVE	843,15 \$
201501170 (I)	LAURENT & CLAUDETTE QUIRION	495,00 \$
201501171 (I)	DOWD ADAM	455,53 \$
201501176 (I)	THERMOSHELL / CHAUFFAGE P. GOSSELIN	14 970,12 \$
201501178 (I)	FM / FORMULES MUNICIPALES	67,61 \$
201501179 (I)	CANEVABEC INC.	1 379,70 \$
201501180 (I)	GAZ MÉTRO	19,67 \$
201501181 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	9 446,53 \$
201501182 (I)	JACQUES PAGEAU	2 000,00 \$
201501183 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	337,00 \$
201501184 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	431,00 \$
201501185 (I)	LES SERVICES EXP INC.	19 990,99 \$
201501186 (I)	FRANCIS MARLEAU	600,00 \$
201501187 (I)	MANON LEROUX	364,50 \$
201501188 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	15 306,64 \$
201501189 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	34 013,19 \$
201501191 (I)	CÉLINE BLAIS	62,15 \$
201501192 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201501193 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201501194 (I)	MARIO BOURGOIN	56,75 \$
201501195 (I)	VINCENT BOUCHARD / SABOURIN NADIA	79,88 \$
201501196 (I)	NICOLE JOLICOEUR	718,65 \$
201501197 (I)	HYDRO QUÉBEC	13 172,89 \$
201501198 (I)	BELL CANADA	849,72 \$
201501199 (I)	THE RECORD	241,45 \$
201501200 (I)	TELMATIK	211,12 \$
201501201 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	753,50 \$
201501202 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 438,55 \$
201501203 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	391,12 \$
201501204 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES S.M. INC.	892,21 \$
201501205 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 077,97 \$
201501206 (I)	Visa Desjardins	2 372,09 \$
201501208 (I)	PITNEY WORKS	1 049,78 \$
201501209 (I)	AMY LISTER	138,20 \$
201501210 (I)	ANNE-MARIE LAGUEUX	100,00 \$
201501211 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	509,12 \$
201501212 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	82,78 \$
201501213 (I)	NETREVOLUTION	79,16 \$
201501214 (I)	KORALIE GAGNON	160,97 \$
201501215 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	11 946,96 \$
201501216 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	27 079,75 \$
201501217 (I)	BÂTIRENTE	8 770,05 \$
201501218 (I)	FONDACTION	4 647,78 \$
201501219 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	600,56 \$
201501220 (I)	Desjardins sécurité financière	2 034,48 \$
201501221 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 470,60 \$
201501222 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	387,13 \$
201501223 (I)	REVENU QUÉBEC	193,80 \$
201501225 (I)	MANON LEROUX	90,22 \$
201501226 (I)	BELL CANADA	909,05 \$
201501227 (I)	GROUPE CAMERON	242,83 \$
201501228 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	591,32 \$
201501229 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	105,66 \$
201501230 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201501231 (I)	BIOLAB - Division Thetford	317,22 \$
201501232 (I)	FONDS D'INFORM. SUR LE TERRITOIRE	75,00 \$
201501233 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	19 013,79 \$
201501234 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	539,81 \$
201501244 (I)	PERFORMANCE METAL	653,75 \$

Total : 561 618,23 \$
Grand total : 561 618,23 \$

Liste des chèques annulés pour la période demandée

201501066	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	0,00 \$
201501071	FM / FORMULES MUNICIPALES	51,74 \$
201501141	STRONGCO	0,00 \$
201501162	THERMOSHELL / CHAUFFAGE P. GOSSELIN	15 328,28 \$
201501172	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	0,00 \$
201501173	STRONGCO	0,00 \$
201501175	THERMOSHELL / CHAUFFAGE P. GOSSELIN	15 328,28 \$
201501177	FM / FORMULES MUNICIPALES	51,74 \$
201501207	MANON LEROUX	177,88 \$
201501224	MANON LEROUX	177,88 \$

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2014.

Le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2014

N) Période de questions.

- 1) M. Paul Roy demande des précisions sur le point G-11 et sur la politique d'appel d'offres pour les réparations mécaniques des véhicules municipaux. Le maire répond à ses questions.
- 2) Mme Lenora Forgrave veut savoir à qui elle doit s'adresser lorsqu'elle veut faire une plainte à la municipalité. Le directeur général l'informe que c'est à lui qu'on doit s'adresser.

O) Levée de la séance.

Résolution 2015-09-5277

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier